

Communiqué de presse

**Grand Prix d'Architecture 2009  
de l'Académie des Beaux Art**

**"Le Nouvel Etablissement Humain – Application sur la ville d'Arles"**



Vue aérienne de la ville d'Arles

**Contact presse**

I P C Dominique du Jonchay

Tél. 01 47 53 93 70

e.mail dduj@ipconseil.com

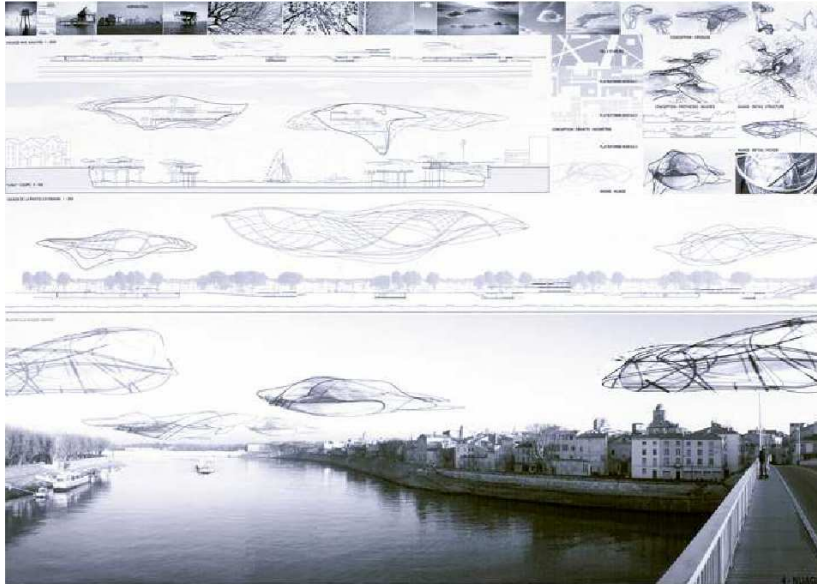
**61, rue de Varenne 75007 Paris**

**DOSSIER DE PRESSE**

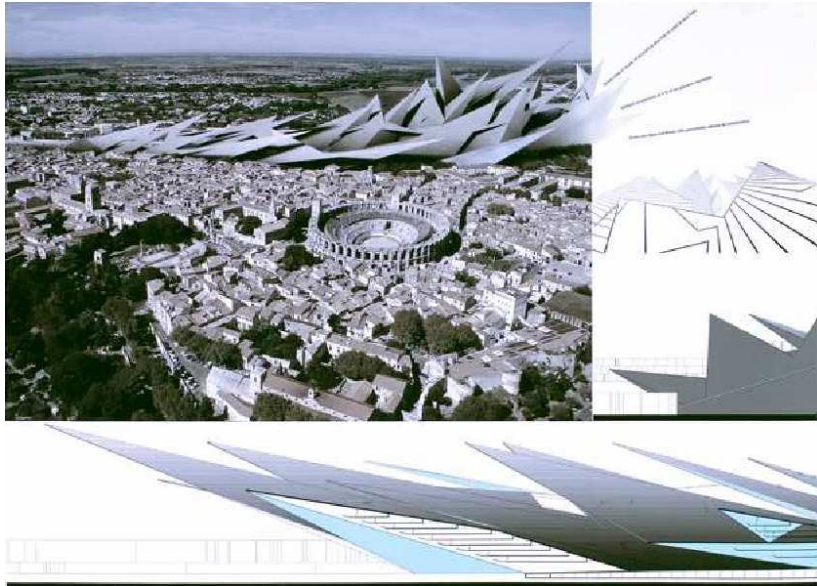
**Grand Prix d'Architecture 2009  
de l'Académie des Beaux-Arts**

**" Le Nouvel Etablissement Humain - Application sur la ville d'Arles "**

- **Communiqué de presse**  
Lauréats 2009
  
- **La ville d'Arles**
  
- **Déroulement du Prix 2009**
  
- **Partenaires**
  
- **L'Académie des Beaux-Arts**
  
- **Annexe**  
Note d'intention et éléments biographiques des architectes



Aleksandar JANKOVIC  
Grand Prix d'Architecture  
2009



Vinciane ALBRECHT  
Deuxième Prix



LIU RuiFeng  
Troisième Prix

## **Communiqué de presse**

**6 mai 2009**

### **Proclamation des lauréats du Grand prix d'architecture 2009**

#### **" Le Nouvel Etablissement Humain - Application sur la ville d'Arles "**

**Créé en 1975, le concours est ouvert aux étudiants et architectes européens de moins de 35 ans au 1er janvier 2009.**

**Le jury du Grand Prix d'Architecture de l'Académie des Beaux-Arts a désigné les trois lauréats du Concours 2009, parmi huit finalistes :**

**Grand Prix d'Architecture 2009 (prix Charles Abella), d'un montant de 25 000 € :**

**Aleksandar JANKOVIC**, 33 ans, Serbe,  
Diplômé de l'Université de Belgrade.

**Deuxième Prix (prix André Arfvidson), d'un montant de 10 000 € :**

**Vinciane ALBRECHT**, 29 ans, Française,  
Diplômée de l'Ecole Paris-Malaquais.

**Troisième Prix (prix Paul Arfvidson), d'un montant de 5 000 € :**

**LIU RuiFeng**, 31 ans, Chinois,  
Diplômé de Paris La Villette.

**Cinq autres finalistes :**

Guillaume CARIOU  
Vincent CHAMPIER, Grand Prix 2008  
Solweig DOAT, deuxième Prix 2008  
Fabrizio ESPOSITO, troisième Prix 2008  
ERIC GANGAYE

**Jury 2009**

**Membres de l'Académie**

Michel FOLLIASSON et Claude PARENT, Présidents du Jury  
Roger TAILLIBERT  
Paul ANDREU  
Yves BOIRET  
Jacques ROUGERIE  
Aymeric ZUBLENA

**Correspondants de l'Académie**

André DUNOYER de SEGONZAC  
Robert CHAUVIN  
Jean-François COLLIGNON  
Marc GAILLARD  
Gilles de BURE  
Frédéric MIGAYROU

## Les trois lauréats en bref

### ▪ Aleksandar JANKOVIC

Aleksandar JANKOVIC, 33 ans, Serbe, est diplômé de l'Université de Belgrade (2003).

Depuis Mars 2006, il exerce à Paris au sein de l'atelier Aleksandar Jankovic Atelier d'Architecture.

Il travaille en collaboration avec d'autres architectes – Jean Nouvel & Brigitte Metra pour la Philharmonie / A5 Architectes & C+H+ & PaulChemetov – Borja Huidobro – après avoir travaillé au sein d'agences de grande notoriété – Architecture Sutdio, Renzo Piano...). De nombreux prix ont jalonné sa jeune carrière, lorsqu'il était étudiant à Belgrade, puis comme architecte à partir de 2003 toujours à Belgrade. Il a aussi organisé ou participé à diverses expositions à Moscou et à Belgrade.

### ▪ Vinciane ALBRECHT

Vinciane ALBRECHT, 29 ans, Française, est diplômée de l'Ecole Paris-Malaquais (2007).

Durant ses études, elle travaille dans diverses agences, puis après son diplôme, elle collabore comme chef de projet à la conception d'une maison à l'Île de Ré au sein de l'agence Ducharme, avant d'intégrer l'agence Eric Lapierre où elle travaille notamment sur des opérations de logements. Entre temps, elle a aussi conduit quelques projets en indépendante en 2006 – 2007, notamment la construction d'un chalet dans les Alpes en 2006.

### ▪ LIU RuiFeng

Ruifeng LIU, 31 ans, Chinois est diplômé avec mention très bien de Paris La Villette (2007) après avoir obtenu des diplômes – certificats de qualification d'architecte et d'assistant ingénieur - en Chine. Son travail a été récompensé par divers prix, notamment le 3<sup>ème</sup> prix du concours Architecture et Acier. Après une expérience à Beijing, il exerce dans diverses agences à Paris, et depuis un an travaille chez Architecture Studio.

## **Grand Prix d'Architecture 2009 de l'Académie des Beaux-Arts " Le Nouvel Etablissement Humain - Application sur la ville d'Arles"**

Le thème 2009 "Le Nouvel Etablissement Humain - Application sur la ville d'Arles" qui traitait de l'extension de la ville d'Arles clôt le cycle de trois ans initié par Claude Parent et Michel Folliasson, membres de l'Institut et présidents du jury :

- en 2007, le thème du *Nouvel établissement humain* s'appliquait à un territoire à imaginer et à construire à partir de rien.
- en 2008, les concurrents étaient invités à prolonger la réflexion sur la greffe d'un nouveau territoire avec la ville existante, en imaginant un *Trait d'union architectural*, c'est-à-dire le lien entre les deux entités.

Avec ce cycle, l'Académie des Beaux-Arts entend contribuer à la réflexion sur le devenir des villes contemporaines en posant d'abord la question des nouveaux territoires puis celle de la greffe avec l'existant, avant d'élargir la réflexion à l'échelle de la ville. Le choix d'Arles, ville passionnante en raison de sa richesse patrimoniale et de la complexité des problèmes à résoudre pour son inéluctable développement est l'expression de cette démarche.

### **• Exposition des 8 projets finalistes**

du lundi 11 au samedi 16 mai 2009 inclus, de 10 à 17h.

**Vernissage mercredi 6 mai 2009**, à 17h30.

Palais de l'Institut, salle Comtesse de Caen, 27, quai de Conti, 75006 Paris

## **La ville d'Arles**

L'Académie a choisi la ville d'Arles, parmi des villes d'environ 50 000 habitants, en raison de sa richesse patrimoniale et de la complexité de son nécessaire développement.

### **Arles en très bref**

- Un patrimoine architectural majeur :

Fondée il y a 25 siècles, Arles est riche d'un remarquable patrimoine architectural, avec notamment le théâtre romain d'Auguste, l'amphithéâtre (I<sup>e</sup> siècle après JC), les thermes de Constantin (IV<sup>e</sup> siècle après JC), le cirque romain, la nécropole romaine des Alyscamps, l'église Sainte-Trophime, chef-d'œuvre de l'art roman...

- Une activité de commerce et d'échange qui a laissé des traces :

Arles, sous l'impulsion de Jules César qui en a fait une colonie de droit romain, est devenue un des principaux centres commerciaux de l'empire romain, dénommé « petite Rome des Gaules ».

- Un développement entravé

Arles est la plus grande commune de France (70 000 hectares), mais sa population – environ 53 000 habitants – n'évolue pas ou peu depuis plus de dix années et son avenir est handicapé par les zones inconstructibles, notamment les zones inondables soumises aux crues périodiques du Rhône.

La problématique née de ce contexte a incité l'Académie à choisir la ville d'Arles comme sujet du Grand Prix 2009, sa complexité constituant un passionnant challenge pour le concours.

Le défi à relever est l'avenir de la Cité arlésienne, avec comme objectif d'atteindre 75 000 habitants en une génération soit, en 25 ans, un développement de 50 % par rapport à l'état existant.

## **Les orientations proposées aux concurrents par l'Académie des Beaux-Arts**

### **Le site de l'extension**

La liaison de l'extension avec le centre ancien est à la fois indispensable **pour mettre fin à l'isolement de la population**, et difficile à mettre en oeuvre en raison notamment des terrains inconstructibles en zone inondable, ainsi que du tissu diffus qui entoure le centre ancien.

Pour relier le centre actuel à la future extension de la ville, une hypothèse s'impose : implanter la *nouvelle ville* sur le lit du Rhône dont le cours généreux ne comporte plus de circulation fluviale à partir du nord de la cité où elle suit le cours du petit Rhône.

### **Arles, cité lacustre contemporaine**

La *nouvelle ville* serait ainsi implantée au plus près de la partie ancienne de la cité d'origine, reliée à elle par un *trait d'union* réservé aux piétons, au départ d'un lieu significatif de la ville existante. Ce qui permettrait de créer une *éco cité développement durable* intégrant les technologies de pointe pour sa gestion ainsi que la prise en compte des économies énergétiques désormais exigées (utilisation maximale des énergies renouvelables, de l'eau, de l'espace grâce à la densification de la cité).

L'accès à la "plateforme" se fera par le *trait d'union* réservé aux piétons, un mode de transport en commun rapide reliera la nouvelle organisation urbaine proposée par chaque concurrent au centre ancien et particulièrement à la gare S.N.C.F.

Le *trait d'union* qui relie la cité existante à son extension est une partie de la ville et à ce titre devra comporter ses propres équipements (transport rapide inter-centres avec sa gare ainsi que le système **viaire** de desserte locale).

Les transports collectifs devront aussi prendre en compte l'accès à un grand parc de stationnement régional – à localiser – pour les véhicules des futurs habitants ou usagers de la *nouvelle ville*, qui seront aussi les futurs utilisateurs de la ville devenue piétonnière.

Quelle que soit la forme urbaine proposée par les concurrents, ils doivent prévoir les équipements nécessaires à la Cité : vie sociale, culturelle, sportive, économique, politique, administrative et religieuse, ainsi que des programmes spécifiques, tels que des installations de haut niveau, une grande école ou un centre œcuménique... afin d'enrichir la vie de la nouvelle cité.



## Déroulement du Prix 2009

**Lundi 12 janvier** : lancement du concours

**Mardi 10 février** : clôture des inscriptions

**Esquisse n°1 : rendu lundi 2 mars**

**Esquisse n°2 : mercredi 18 mars** épreuve d'esquisse en loge (de 7h30 du matin à 5h30 le jeudi 19 mars)

**Epreuve définitive : mercredi 22 avril**

**Exposition des projets : du lundi 11 au samedi 16 mai**

au Palais de l'Institut, salle Comtesse de Caen, 27, quai de Conti de 10h à 17h

## Quelques chiffres pour le Grand Prix 2009

### 80 inscrits

A la clôture des inscriptions le 10 février dernier, on comptait 80 architectes ou étudiants dont 12 étrangers, parmi lesquels 61 hommes et 17 femmes ainsi qu'une majorité d'architectes diplômés – 63 – pour 15 étudiants.

Sur ces 80 inscrits, 38 ont déposé un dossier, 17 ont été retenus parmi lesquels 14 Français et 3 Etrangers : un Chinois ayant un diplôme de l'Ecole Paris La Villette / un Serbe titulaire d'un diplôme serbe reconnu par la France / un Italien titulaire d'un diplôme d'une Ecole de Rome.

### 16 écoles de 5 pays :

#### - en Europe, 11 architectes venant de 6 écoles :

un de l'Université IUAV de Venise / deux de l'Institut polytechnique de Milan / un de l'Université de Belgrade / un de l'Institut Victor Horta de Bruxelles / un de la Faculté d'Architecture de Porto / un de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne / trois de l'Athaneum de Lausanne

#### - en France

#### 8 architectes venant de 5 écoles en région :

trois de l'Ecole d'Architecture de Marseille / un de l'Ecole d'Architecture de Grenoble / deux de l'Ecole d'Architecture de Saint-Etienne / un de l'Ecole d'architecture de Toulouse / un de l'Ecole d'architecture de Nantes / un de l'Ecole d'architecture de Nancy / un de l'Ecole d'architecture de Bordeaux / un de l'Ecole d'architecture de Languedoc Roussillon

#### et 54 venant d'écoles parisiennes :

douze de l'Ecole Spéciale d'Architecture et un de l'Ecole d'architecture de Versailles et quarante-et-un de Paris Val de Seine / Paris Malaquais / Paris La Villette.

### 17 architectes étrangers de 12 nationalités

Deux Belges + un Franco/Belge / un Algérien / deux Chinois / un Gabonais / un Indien / trois Italiens / un Libanais / un Péruvien / un Roumain / un Portugais / un Serbe / un Turc.



## **La deuxième épreuve**

**16 candidats - 15 architectes et 1 étudiant - ont mené l'épreuve en loge à son terme.**

A l'issue de cette épreuve le jury a retenu cinq d'entre eux – trois Français, un Chinois et un Serbe qui ont rendu la 3<sup>ème</sup> épreuve. Les trois lauréats de l'année précédente étant admis à concourir pour la 3<sup>ème</sup> épreuve, **huit candidats étaient donc en lice**, parmi lesquels le jury a attribué les trois Prix 2009 – Grand, Deuxième et Troisième Prix, respectivement dotés de 25 000 €, 10 000 € et 5 000 € –.

### **Le Jury 2009 : Section d'Architecture de l'Académie**

Le jury est composé des membres et des correspondants de la section d'architecture de l'Académie des Beaux-Arts.

## Les Partenaires



### Un partenariat fidèle avec HP

L'Académie des Beaux-Arts bénéficie pour ce concours, et ce pour la huitième année consécutive, d'un important partenariat avec la société **HP** qui met à la disposition des candidats l'ensemble du matériel informatique (stations de travail et écrans) nécessaire à la deuxième épreuve.

Partenaire technologique privilégié des architectes, **HP** est également présente aux côtés de nombreuses écoles et universités afin de permettre aux jeunes de s'approprier les technologies de l'information et de la communication, de participer à la révolution numérique et de faciliter ainsi leur insertion professionnelle.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : [www.hp.com/fr/education](http://www.hp.com/fr/education)

#### Contacts presse HP :

HP France

Marie Schmitt

Tél : 01 57 62 52 85

[marie.schmitt@hp.com](mailto:marie.schmitt@hp.com)

Burson-Marsteller

Antoine Méry

Tél : 01 41 86 76 74

[Antoine.mery@bm.com](mailto:Antoine.mery@bm.com)

### Et aussi le soutien des éditeurs de logiciels informatiques

**Abvent,**

**Adobe,**

**Arc Technology,**

**Autodesk,**

**Bentley,**

**Cesyam,**

**McNeel/MediaWorks et Nemetschek France.**

## **Académie des Beaux-Arts**

Héritière de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, de l'Académie royale d'Architecture et de l'Académie royale de Musique, créées au XVII<sup>e</sup> siècle, - en 1720 déjà est lancé un grand prix d'architecture réunissant les plus célèbres bâtisseurs du royaume dont le lauréat est envoyé à Rome - l'Académie des Beaux-Arts, ainsi nommée depuis 1803, est l'une des cinq classes qui forment l'Institut de France dont les autres compagnies sont l'Académie Française, l'Académie des Sciences, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Académie des Sciences morales et politiques. Forte de 57 membres, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats financiers avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil dans le domaine artistique et culturel. En 2006, l'Académie s'est ouverte à la photographie qui est ainsi devenue la huitième section de la Compagnie.

**Le Grand Prix d'Architecture s'inscrit dans cette ambition de l'Académie des Beaux-Arts qui place l'architecture au centre de ses réflexions.**

**Plus d'informations sur [www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr)**